

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 02 mars 2016

Nombre de conseillers	L'an deux mille seize
En exercice : 13	le 02 mars
Présents : 10	Le Conseil Municipal de HAUTEFAGE LA TOUR
Votants : 12	dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
POUR : 12	à la Mairie,
CONTRE : 0	sous la présidence de M Guy VICTOR
ABSTENTION : 0	Date de convocation du conseil municipal : 24/02/2016

Présents : VICTOR Guy, LAFOSSE Jean-Marie, CARRIÉ Daniel, MARTINHO Vanessa, CAUSSAT Thierry, BARRAU Elanie, BRANQUET Sylvie, FROMENTIN Jean-Louis, PICHAYROU Laurence, BOURY Marie-France.

Absents excusés : SEGALA Corinne (procuration à FROMENTIN Jean-Louis), BERNOU Rodolphe (procuration à VICTOR Guy), RICHAUD Aline.

Elanie BARRAU a été nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- Présentation et vote des Comptes Administratifs 2015
(COMMUNE-MULTISERVICE-LOTISSEMENT)
- Présentation et vote des Comptes de Gestion 2015
(COMMUNE-MULTISERVICE-LOTISSEMENT)
- Affectation du résultat 2015
(COMMUNE-MULTISERVICE-LOTISSEMENT)
- Demande de subvention à l'Etat pour l'entretien de la toiture de l'Eglise Saint-Thomas-Monument Historique Inscrit
- Questions diverses

08-2016 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF « COMMUNE » 2015

Sous la présidence de Monsieur Jean-Marie LAFOSSE adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif « COMMUNE » 2015 qui s'établit ainsi :

Investissement

Dépenses	Prévus	693 736.00
	Réalisé	537 016.63
	Reste à réaliser	135 685.00

Recettes	Prévus	693 736.00
	Réalisé	485 408.76
	Reste à réaliser	160 744.00

Fonctionnement

Dépenses	Prévus	675 460.00
	Réalisé	477 082.19
	Reste à réaliser	0,00

Recettes	Prévus	675 460.00
	Réalisé	685 948.05
	Reste à réaliser	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement	Déficit	-51 607.87
Fonctionnement	Excédent	208 865.86
Résultat global		157 257.99

Hors de la présence de Monsieur Guy Victor, Maire, le conseil municipal approuve à **10 VOIX POUR, 0 VOIX CONTRE, 0 ABSTENTION** le compte administratif « COMMUNE » 2015.

09-2016 EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2015 – COMMUNE

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que le compte de gestion est établi par Mr Jean-Marc SCHMITZ, receveur municipal, à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote du conseil municipal en même temps que le compte administratif de la COMMUNE.

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

Vote à **12 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION** le compte de gestion 2015 de la COMMUNE, après avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

10-2016 AFFECTATION DES RESULTATS 2015- COMMUNE

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,		
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015,		
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :		
un excédent de fonctionnement			42 592.61
un excédent reporté de			166 273.25
soit un excédent de fonctionnement cumulé de			208 865.86
un déficit d'investissement de			51 607.87
un excédent des restes à réaliser de			25 059.00
soit un besoin de financement de			26 548.87
DECIDE d'affecter le résultat	comme suit		
RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2015	EXCEDENT		208 865.86
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN			
RESERVE	art 1068		26 548.87
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT	art 002		182 316.99
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	DEFICIT art 001		51 607.87

11-2016 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF « LOTISSEMENT » 2015

Sous la présidence de Monsieur Jean-Marie LAFOSSE adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif « LOTISSEMENT » 2015 qui s'établit ainsi :

Investissement		
Dépenses	Prévus	50 000.00
	Réalisé	12 581.63
	Reste à réaliser	0.00
Recettes	Prévus	236 744.00
	Réalisé	103 578.08
	Reste à réaliser	0.00
Fonctionnement		
Dépenses	Prévus	209 000.00
	Réalisé	38 414.96
	Reste à réaliser	0,00

Recettes	Prévus	301 122.00
	Réalisé	130 537.82
	Reste à réaliser	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement	Excédent	90 996.45
Fonctionnement	Excédent	92 122.86
Résultat global		183 119.31

Hors de la présence de Monsieur Guy Victor, Maire, le conseil municipal approuve à **10 VOIX POUR, 0 VOIX CONTRE, 0 ABSTENTION** le compte administratif « LOTISSEMENT » 2015.

12-2016 EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2015 – REGIE LOTISSEMENT

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que le compte de gestion est établi par Mr Jean-Marc SCHMITZ, receveur municipal, à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote du conseil municipal en même temps que le compte administratif de la REGIE LOTISSEMENT.

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

Vote à **12 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION** le compte de gestion 2015 de la REGIE LOTISSEMENT, après avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

13-2016 AFFECTATION DES RESULTATS 2015 – REGIE DE LOTISSEMENT

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015,
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :

un déficit de fonctionnement	0.00
un excédent reporté de	92 122.86
soit un excédent de fonctionnement cumulé de	92 122.86
un excédent d'investissement de	90 996.45
un déficit des restes à réaliser de	0.00
soit un excédent de financement de	90 996.45

DECIDE d'affecter le résultat	comme suit		
RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2015		EXCEDENT	92 122.86
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE		art 1068	0.00
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT		art 002	92 122.86
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE		EXCEDENT art 001	90 996.45

14-2016 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF « MULTISERVICE » 2015

Sous la présidence de Monsieur Jean-Marie LAFOSSE adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif « MULTISERVICE » 2015 qui s'établit ainsi :

Investissement

Dépenses	Prévus	17 287.00
	Réalisé	16 285.37
	Reste à réaliser	0.00

Recettes	Prévus	17 287.00
	Réalisé	7 734.74
	Reste à réaliser	0.00

Fonctionnement

Dépenses	Prévus	306 443.00
	Réalisé	205 084.58
	Reste à réaliser	0,00

Recettes	Prévus	306 443.00
	Réalisé	178 257.65
	Reste à réaliser	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement	Déficit	-8 550.63
Fonctionnement	Déficit	-26 826.93
Résultat global		-35 377.56

Hors de la présence de Monsieur Guy Victor, Maire, le conseil municipal approuve à **10 VOIX POUR, 0 VOIX CONTRE, 0 ABSTENTION** le compte administratif « MULTISERVICE » 2015.

15-2016 EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2015 – MULTISERVICE

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que le compte de gestion est établi par Mr Jean-Marc SCHMITZ, receveur municipal, à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote du conseil municipal en même temps que le compte administratif du MULTISERVICE.

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

Vote à **12 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION** le compte de gestion 2015 du MULTISERVICE, après avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

16-2016 AFFECTATION DES RESULTATS 2015 - MULTISERVICE

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015,
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

un déficit de fonctionnement	1 621.89
un déficit reporté de	25 205.04
soit un déficit de fonctionnement cumulé de	26 826.93
un déficit d'investissement de	8 550.63
un déficit des restes à réaliser de	0.00
soit un besoin de financement de	8 550.63

DECIDE d'affecter le résultat	comme suit	
RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2015	DEFICIT	26 826.93
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN		
RESERVE	art 1068	0.00
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT	art 002	26 826.93
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	DEFICIT art 001	8 550.63

17-2016 : Demande de Subvention**Travaux d'entretien des monuments historiques – Toiture de l'église de Saint-Thomas**

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal que la toiture de Saint Thomas est très ancienne et n'a pas fait l'objet de rénovation depuis plusieurs décennies. Le bâtiment étant inscrit à l'inventaire des monuments historiques, il convient de le sécuriser et de le mettre hors d'eau afin de le préserver.

Monsieur le Maire précise que pour la réalisation de ces travaux d'entretien et de réparation, une aide peut être accordée par le Ministère de la Culture et de la Communication, il propose de faire la demande de cette subvention qui est calculée au taux de 40% du montant HT des travaux.

A cet effet, il présente un devis de l'Entreprise RENOV'ACTION 47 :
Réfection de la toiture de l'église de Saint-Thomas : 16 471.44 € TTC

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- DECIDE la réalisation des travaux tels qu'exposé ci-dessus,
- DIT que la dépense sera inscrite à l'article 615221 au budget 2016,
- SOLLICITE l'attribution d'une subvention auprès de l'Etat (DRAC).

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

La présente séance comprend les délibérations n°08-2016 au n°17-2016

**Le Maire,
Guy VICTOR**

